



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues et interculturalité

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues et interculturalité

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI130004222

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Strasbourg ; UFR des Langues vivantes ; Le Patio, 22, rue René Descartes à Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Langues et interculturalité* de l'Université de Strasbourg propose quatre parcours construits sur le même schéma : *Parcours germanique*, *Parcours méditerranéen*, *Parcours Europe centrale et orientale*, *Parcours oriental*. Le cursus de chacun des parcours comprend trois langues et cultures selon le critère d'appartenance à une même aire linguistique et culturelle ou à un même ensemble géopolitique. Une langue étudiée dans le secondaire est associée à deux autres langues qui, à l'exception de l'anglais et de l'allemand, peuvent être des langues d'initiation.

Chacun des parcours de la formation *Langues et interculturalité* conduit au diplôme de licence et, en poursuite d'études, à des masters professionnels à l'intérieur de l'Université de Strasbourg ou dans d'autres universités.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les enseignements des parcours de la licence *Langues et interculturalité* visent à l'approfondissement des connaissances linguistiques et l'acquisition de savoirs culturels ; à la familiarisation avec les nouvelles technologies et à l'enseignement de la méthodologie disciplinaire et universitaire ; à une bonne maîtrise du français écrit et oral ; à l'acquisition de savoirs dans des secteurs disciplinaires transversaux tels que l'histoire, la littérature comparée, les sciences politiques, les sciences sociales. Cette formation répond aux attentes en termes d'enseignements, de connaissances, de compétences, de méthodologie et de débouchés professionnels. La professionnalisation s'effectue progressivement à partir de la 2^{ème} année avec un séjour linguistique, puis un stage professionnel à l'étranger à la fin



de la 3^{ème} année dans un pays différent de celui où s'est déroulé le séjour linguistique. Conformément à la politique mise en place par l'Université de Strasbourg, l'évaluation des connaissances et compétences a lieu sous forme de contrôle continu. En ce qui concerne l'évaluation des enseignements, la pratique du questionnaire renseigné unité d'enseignement par unité d'enseignement, année par année, ne paraît pas encore intégrée à la vie de la formation.

Pour ce qui est des dispositifs d'aide à la réussite, la licence *Langues et interculturelité* a mis en place le tutorat d'accompagnement et les passerelles en vue de la réorientation. Toutefois, leurs modalités ne sont pas détaillées. L'information aux étudiants en cours de cursus et les enseignements de mise à niveau sont absents. En revanche, la préparation au projet professionnel, au séjour linguistique et au stage à l'étranger existent. Cette formation encourage également à la mobilité internationale qui permet aux étudiants d'effectuer des semestres ou années d'études dans une université étrangère.

Alors que la mention *Langues et interculturelité* s'investit dans la professionnalisation grâce au projet professionnel et aux stages, il semblerait qu'elle ne connaisse pas le devenir de ses étudiants diplômés ou non diplômés au sortir de la formation. Le dossier, du moins, ne fait pas état d'informations quant à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle des étudiants.

La configuration de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement est précisée dans le dossier, mais le soutien administratif n'y figure pas. Le fonctionnement de ces structures est peu détaillé. Il en est de même en ce qui concerne la prise en compte du résultat des évaluations dans le pilotage des divers parcours et de la formation, et la prise en compte des recommandations de l'AERES lors de la précédente évaluation.

Les documents demandés ont été fournis, mais ils ne sont pas suffisamment renseignés. Les données relatives au tutorat, à l'information aux étudiants, au suivi de la population étudiante, à la poursuite des études et à l'insertion professionnelle, à l'impact sur le pilotage sont soit absentes soit vagues. Le dossier d'évaluation est de qualité inégale selon les langues. Le nom des responsables de certaines langues n'y figure pas. La fiche RNCP est correctement renseignée. L'annexe descriptive au diplôme ne comporte pas les informations requises. La licence *Langues et interculturelité* se justifie néanmoins en raison de sa proximité de l'Allemagne et des pays de l'Est, par la qualité de son projet pédagogique et par l'enseignement de 14 langues rarement proposées ailleurs.

- Points forts :
 - La cohérence et la qualité du projet pédagogique en font une formation valable.
 - Les séjours linguistiques, les stages professionnels obligatoires à l'étranger et l'incitation à la mobilité préparent à l'insertion professionnelle.

- Points faibles :
 - La formation ne dispense pas d'information en cours de cursus.
 - Le devenir des étudiants, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle ne sont pas connus.
 - Les données concernant le pilotage de la licence et l'impact des évaluations sur le pilotage sont vagues.
 - L'annexe descriptive au diplôme ne contient pas les informations attendues.

Recommandations pour l'établissement

L'existence de la mention *Langues et interculturelité* est pleinement justifiée, mais ne satisfait pas en l'état à l'ensemble des critères d'évaluation. Il lui est recommandé d'améliorer le pilotage, l'information et de s'appropriier les données relatives au devenir des étudiants.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			518	553
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				210	235
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				141	159
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				2	1
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				30,7	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				54,32	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Langues et interculturelité

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n°S3LI130004222

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

PRESENTATION DE LA MENTION : p. 1, ligne 6

Remarque : «*Chacun des parcours de la formation Langues et interculturelité conduit au diplôme de licence et, en poursuite d'études, à des masters professionnels à l'intérieur de l'Université de Strasbourg ou dans d'autres universités*».

Réponse : Cela n'est pas exact. Comme il est noté dans le dossier soumis à l'AERES, les étudiants sortant de cette filière ont directement accès au master «Langues et interculturelité», qui se situe dans la continuité directe de la licence, et ils peuvent opter pour un parcours recherche *Plurilinguisme*

européen et interculturalité ou pour différents parcours professionnels. Ils ont aussi la possibilité d'intégrer la spécialité *Traduction et interprétation de conférences*. Les étudiants souhaitant se réorienter entre la licence et le master ont la possibilité de se diriger vers l'un des masters de la langue A (*Mondes germaniques, Mondes anglophones et Etudes méditerranéennes et orientales*).

APPRECIATION GLOBALE : p. 2, ligne 16

Remarque : *«le soutien administratif n'y figure pas».*

Réponse : La formation bénéficie des services d'un secrétariat à mi-temps relevant de la Faculté des langues et cultures étrangères.

APPRECIATION GLOBALE : p. 2, ligne 22

Remarque : *«le nom des responsables de certaines langues n'y figure pas».*

Réponse : Cela n'est pas exact. Dans le dossier figurent les noms des responsables des quatre parcours, ainsi que ceux de tous les enseignants impliqués dans la formation. Seuls les noms des lecteurs, ATER, et autres enseignants non titulaires n'y figurent pas.

POINTS FAIBLES : p. 2

Remarque : *«la formation ne dispense pas d'information en cours de cursus».*

Réponse : L'information est diffusée par voie d'affichage, par la mise à disposition du guide pédagogique de la formation (accessible également sur le site de la formation), par le biais d'une réunion au début de chaque semestre, enfin grâce à la grande disponibilité de la responsable de la formation.

Remarque : *«le devenir des étudiants, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle ne sont pas connus».*

Réponse : A ce propos, nous renvoyons aux pages 97-98 du dossier soumis à l'AERES. En effet, comme il y est noté, il est malheureusement impossible pour des raisons de moyens de mettre en place une structure permettant de donner des indications précises quant au taux d'insertion et poursuites d'études des étudiants. Il s'avère cependant, grâce à des enquêtes informelles, que la majorité des étudiants diplômés poursuivent leurs études en master en LV, en LSHA et dans d'autres établissements (Sciences Po). Des étudiants passent également des concours administratifs ou s'insèrent dans les domaines de l'édition et de la culture. Depuis la rentrée 2011-2012, un questionnaire sur les perspectives des futurs diplômés est joint au dossier comportant le rapport de stage.

Remarque : *«(...) l'impact des évaluations sur le pilotage est vague».*

Réponse : Dans la mesure où la procédure d'évaluation des enseignements et des enseignants n'est mise en place que depuis la rentrée 2011-2012, le manque de recul ne permet pas vraiment de mesurer l'impact de cette évaluation.

Remarque : *«L'annexe descriptive ne comporte pas les informations attendues».*

Réponse : Il nous semble que le supplément au diplôme comporte toutes les informations requises. Il est vrai néanmoins qu'en 2.5, on aurait pu énumérer à nouveau toutes les langues utilisées pour l'enseignement et les examens.